

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 10330

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENDAOUY

KHAZI

Date de naissance : 22/11/74

Adresse :

Tél. : (06)62-12-58-58

Total des frais engagés :

902.02 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr AGOUMI Saloua**  
**Neurologue**  
249 Résidence El Mansour "4"  
Apt 4, 2<sup>e</sup> Etage, Bd Yacoub  
El Mansour Casablanca  
Tél: 0522 39 84 38

Date de consultation : 10/08/2022

Nom et prénom du malade : BENDAOUY MOHAMED TAHAR

Age : 51 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection neurologique

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CRSA

Le : 10/08/22

Signature de l'adhérent(e) : 

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Dr. ABOUQOUA Neurologue 249 Résidence El Mansour "4" Appt 4, 2 <sup>e</sup> Etage, Bd Yacoub El Mansour Casablanca Tél: 0522 39 84 38
10/08/99	C3		300DH	
10/08/99	EFG		600DH	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

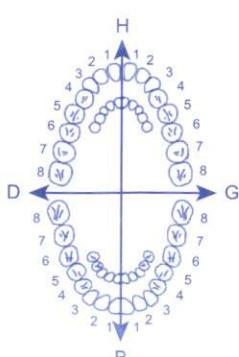
## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

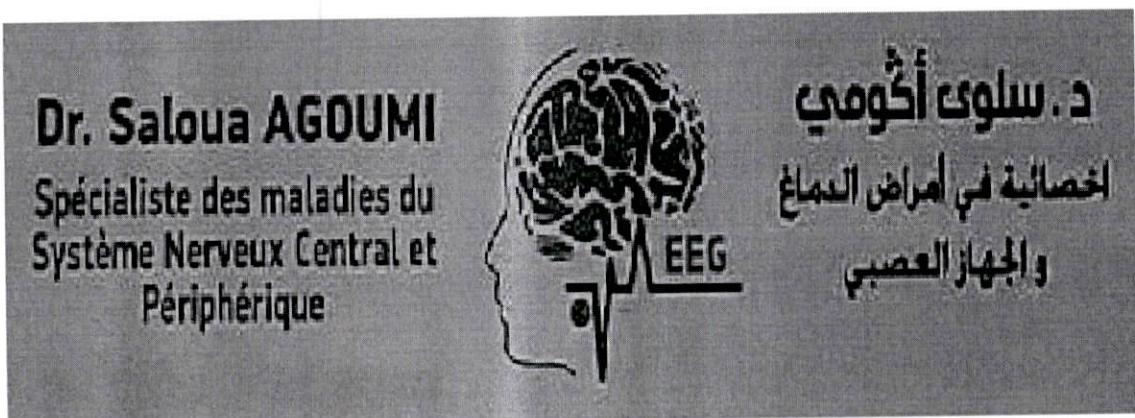
H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



## Reçu d'honoraires

Identifiant taxe professionnelle : 3 4 800 186 - INPE : 09 11 99406

Je Soussignée **Dr. AGOUMI SALOUA**

avoir reçu de Mr :BENDAOUD MOHAMED TAHA

la somme de : 600 DH

Honoraires pour : EEG

Casablanca, le 10/08/2022

**Dr AGOUMI Saloua**  
**Neurologue**  
249 Résidence El Mansour "4"  
Appt 4, 2<sup>e</sup> Etage, Bd Yacoub  
El Mansour Casablanca  
Tél: 0522 39 84 38

---

249, Bd Yacoub El Mansour, 2 ème étage, Appt N°4 - Casablanca

شارع يعقوب المنصور، الطابق 2، رقم 249، الدار البيضاء

Téléphone fixe : 0522 39 84 38 - Email : [agoumisaloua04@gmail.com](mailto:agoumisaloua04@gmail.com)

**Dr. Saloua AGOUMI**  
**Neurologue**  
**Spécialiste des Maladies du système Nerveux Centrale et**  
**Péphérique**  
**RAPPORT EEG**

Nom: BENDAOUD MOHAMED TAH  
né(e) le: 30/08/2003  
Sexe: Masculin

Date examen: mercredi 10 août 2022

Rythme de fond a 9-10 cyc/sec, réactive a l'ouverture des yeux, symétrique et bien organisé.

HPN et SLI sans effets.

Absences de graphoéléments paroxystiques sur ce tracé.

**Conclusion:**

Tracé dans les limites de la normale.

**Docteur:S. AGOUMI**

**Dr AGOUMI Salou**  
**Neurologue**  
249 Résidence El Mansour  
Appt 4, 2<sup>e</sup> Etage, Bd Yacoub  
El Mansour Casablanca  
Tél: 0522 39 84 38